

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 28 (1982)
Heft: 12

Artikel: Appel aux bourgeois de la commune de Froideville
Autor: Covassini, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

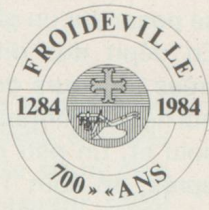
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Appel aux bourgeois de la commune de Froideville

Le village de Froideville se prépare à célébrer les 1^{er} et 2 septembre 1984 le 700^e anniversaire de sa fondation.

Parmi d'autres manifestations, nous cherchons à réunir les membres de toutes les familles originaires de Froideville, soit entre autre les BURNAT - CLERC - DELISLE - GREPIN - MARTIN - MICHON - REYMOND - THUIL-LARD - VITTOZ.

A cet effet, nous nous permettons de contacter tous les porteurs des patronymes cités ci-dessus, et

dont nous avons relevé les adresses dans les annuaires téléphoniques de Suisse, et nous prions ceux qui sont originaires de Froideville de bien vouloir répondre à notre appel. A chacune de ces adresses, nous avons envoyé une circulaire et une carte d'inscription.

A ceux de nos combourgeois habitant hors de Suisse, nous adressons le présent appel et les prions de communiquer au plus vite au secrétariat municipal, CH-1055 Froideville, toute information permettant de les atteindre. De plus,

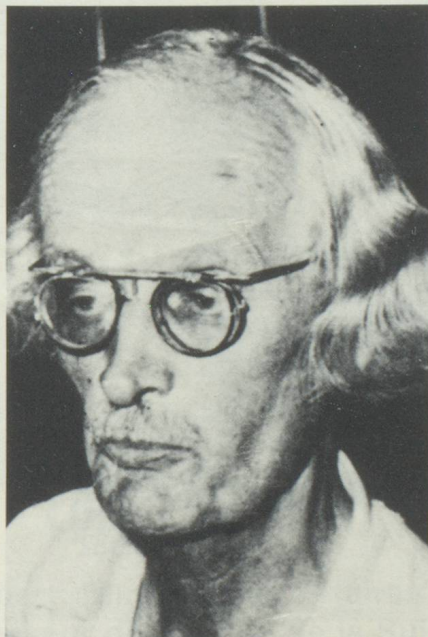
nous les prions de transmettre cette information aux personnes de leur famille qui n'auraient pas été atteintes.

A tous ceux que ces manifestations commémoratives pourraient intéresser, nous transmettrons ultérieurement le programme, tous renseignements et bulletins d'inscription. D'avance, nous vous remercions de vos réponses et, espérons avoir le plaisir de vous rencontrer dans notre village.

*Pour la commission des bourgeois
M. Covassini*

Le vol d'Auguste Piccard dans la stratosphère

Celui qui, de nos jours, voyage confortablement dans un avion pour une destination plus ou moins éloignée, ne pense probablement pas qu'il n'y a que 50 ans que le Suisse Auguste Piccard découvrit la loi de la pression dans une cabine aérienne au cours de ses deux vols dans la stratosphère. Auguste Piccard naquit en 1884, à Bâle. Il commença par être professeur de physique à l'EPF de Zurich, puis à l'Université de Bruxelles, où il concentra de plus en plus son intérêt à l'étude des rayons cosmiques dont les potentiels d'énergie se surpassaient les uns les autres dans leur intensité. Ce rayonnement ne pouvait se remarquer que si on l'observait avant sa propulsion



Auguste Piccard (photo: Keystone)

dans la stratosphère, entraînant en même temps des molécules atmosphériques. La stratosphère atteint une hauteur de 10 à 17 kilomètres au-dessus de l'enveloppe terrestre extérieure.

La découverte de cette stratosphère se trouvait déjà en pleine effervescence au terme des années 20 et au début des années 30. C'est au moyen de ballons sans équipage et s'élevant à 33 kilomètres de hauteur que l'on obtint les premiers résultats. Il restait toutefois à entreprendre une ascension équipée, et ceci à la même hauteur, ce qui était complètement impensable si l'on sait qu'un homme sans protection contre l'agression des éléments, en grande densité à ce niveau-là,